



## COLLECTIF « PISCINE POUR TOUS »

# A 100 JOURS DES JO, LA NATATION SCOLAIRE SERA-T-ELLE SAUVÉE A MAUREPAS ET ELANCOURT ?

**Depuis l'ouverture de Castalia en septembre 2022, l'accès à la piscine pour les collèges et lycées est semé d'embûches**

- **La location de la ligne d'eau a été multipliée par 7** (6,50€/h à la fermeture de la piscine communale en 2015 / 46,60€ en 2022). Une classe a besoin de 3 lignes d'eau, soit 140€ le coût d'1h de natation : un tarif inaccessible pour le budget des établissements scolaires.
- **L'amplitude des créneaux pour le 2d degré a été réduit de 8 à 3 demi-journées** et ne tient pas compte des contraintes horaires de ces établissements.
- **La fréquentation scolaire des 4 collèges et 2 lycées s'est effondrée.** La sous-occupation du bassin est évaluée à 83% par Castalia qui fait payer aux deux communes un déficit commercial de 48 997€ pour ces lignes d'eau non utilisées !
- Sur leurs 7 années de scolarité en collège et lycée, si rien ne change, **la très grande majorité des élèves n'ira qu'une seule fois à la piscine pour un cycle de 8 à 10 semaines.**
- **Les associations sportives UNSS** (sport scolaire) ont dû réduire leur activité et **subsistent, pour les collèges, grâce aux dons d'une association de parents d'élèves !**

**C'est un recul considérable de la natation scolaire par rapport à la situation dans l'ancienne piscine communale jusqu'en 2015 :**

- **Impossible que TOUS les élèves puissent acquérir la compétence « Savoir nager »,** enjeu pourtant essentiel pour être en sécurité dans l'eau.
- **Terminé l'enseignement de la natation sportive** prescrit dans les programmes de l'Education nationale (acquisition des différents nages, water-polo, sauvetage ...) et évalué au baccalauréat.

**Cette situation est inacceptable et d'autant plus incompréhensible au regard de ce que les contribuables paient à Castalia et sont en droit d'attendre en contrepartie, dans le cadre d'une délégation de service public.**



### **Une entreprise privée financée par les subventions publiques : on vous explique tout !**

*Janvier 2020 : les maires de Maurepas et d'Elancourt signent un contrat de délégation de service public confiant à la société EIFFAGE/CASTALIA la conception, la construction et l'exploitation du nouveau centre aquatique. Le contrat, sous la forme d'une concession, est signé pour une durée de 25 ans.*

#### **1. Coût et financement de la construction : 25,15 M€**

- **Les collectivités territoriales** (Région, Département, SQY, Maurepas, Elancourt) et l'Agence nationale du Sport **apportent une participation financière de 12,69 M€**
- **Un emprunt couvre les 12,46 M€ restant** : Maurepas et Elancourt rembourse chaque année la dette avec un taux d'emprunt de 3,415%, (bien supérieur au taux en usage pour les communes), alourdissant le capital emprunté de 5,6 M€ d'intérêts sur 25 ans.
- **En 2024, le remboursement de la dette** est de 476 972 € pour Maurepas et de 317 980 € pour Elancourt.



## COLLECTIF « PISCINE POUR TOUS »

2. **Contributions et compensations financières annuelles de Maurepas et d'Elancourt en contrepartie des sujétions de Service public déléguées à Castalia** (plages d'ouverture au public, tarifs préférentiels résidents, créneaux alloués aux scolaires, aux associations et clubs...) : **+ 82% en 4 ans !**

- A la signature du contrat de concession, ces participations étaient fixées à 620 200 € (valeur 2019). **En 2024, elles ont bondi à 1,132 355 M€ !** (621 000 € pour Maurepas et 511 355 € pour Elancourt) : soit une augmentation de 82.58% en 4 ans pour une inflation de 14,11%. Sur la même période, les impôts fonciers ont augmenté de plus de 38%...
- Dans ces participations des communes, on trouve, entre autres, **les versements à Castalia pour les bassins vides inaccessibles aux collèges et lycées, ainsi que pour les 70h de lignes d'eau inoccupées (chaque semaine) prévues pour un club de natation**, toujours attendu par les familles et les sportifs.

**1 + 2 = Au total, un coût global annuel versé par les deux communes à la dérive, pour une délégation de Service public défailante ! De 1,229 631 M€ à la signature du contrat à 1,927 307 M€ en 2024** (1,097 972 M€ pour Maurepas et 829 335 € pour Elancourt). Soit une augmentation de 56,7%.



**A la suite de la mobilisation des parents, enseignants et usagers le 6 février, le Collectif « Piscine pour Tous » a été reçu le 20 mars par le maire de Maurepas, le 1<sup>er</sup> adjoint d'Elancourt et le Directeur de Castalia.**

Nous avons demandé :

- **des mesures significatives** pour une réelle amélioration de l'accès des collégiens et lycéens à la piscine, **dès la rentrée 2024.**
- **une prise en compte des besoins des non-nageurs** (soutien spécifique ...), compte-tenu du retard accumulé après 7 années sans piscine (et aucune solution de substitution à Elancourt).
- **que les 48 997 € payés par les communes à Castalia pour des bassins vides soient versés aux établissements** : cela permettrait de financer un cycle de natation pour un niveau de classe dans chacun des 4 collèges et 2 lycées. L'argent doit être utilisé pour les élèves !
- **de revenir sur le coût exorbitant de la ligne d'eau à 46,60 € : c'est la condition première pour que l'enseignement de la natation scolaire puisse être mis en œuvre tout au long de la scolarité des jeunes.** Nombre de communes autour de nous, avec des piscines en régie publique ou en délégation de service public, ont négocié des tarifs préférentiels accessibles, voire la gratuité, pour leurs collèges et lycées, c'est donc possible !

Les maires ont annoncé faire connaître leurs propositions au retour des congés de printemps, après une phase de dialogue avec les chefs d'établissements et les enseignants d'EPS. Notre Collectif jugera sur les actes, dans l'intérêt des jeunes et du Service public d'éducation.

**LES MAIRES DE MAUREPAS ET ÉLANCOURT DOIVENT AGIR D'URGENCE POUR QUE LES CONTRIBUABLES CESSENT DE FINANCER ABUSIVEMENT CASTALIA ALORS QUE LES COLLEGIENS ET LYCEENS SONT PRIVES DE L'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION AU-DELA DE LA CLASSE DE 6<sup>e</sup> !**

